Article abonné offert

## « 30000 euros d'électricité par mois c'est intenable »

Les franchisés des grandes enseignes de la distribution étouffent sous des factures d'énergie qui ont parfois quintuplé. Témoignage.

## Alain Wolwertz

Publié le 03-09-2022 à 07h00 - Mis à jour le 03-09-2022 à 09h11



Gros consommateurs d'énergie, les supermarchés sont frappés de plein fouet par l'explosion des prix. ©Татьяна Максимов

## « S i ça continue comme ça, il y aura de la casse dans les magasins... »

Administrateur-gérant d'un Carrefour Market à La Louvière, Xavier De Broyer voit son activité lourdement plombée par l'explosion des prix de l'énergie. Un constat que l'on peut évidemment transposer à la plupart des franchisés qui doivent gérer une moyenne surface commerciale.

Pour Xavier De Broyer, l'enfer énergétique a commencé en février dernier. " *J'avais un contrat fixe de fourniture d'électricité avec Elexys*, explique le Louviérois. *Mais avec la* 

crise énergétique, ils m'ont annoncé qu'ils cessaient leur activité en Wallonie." Comme d'autres avant et après lui, le fournisseur spécialisé dans la fourniture de gaz et d'électricité aux entreprises et aux industries ne pouvait faire face à l'explosion des prix consécutive à la guerre en Ukraine.

Obligé de se rabattre en urgence sur un contrat variable chez Engie, Xavier De Broyer a vu, dès le mois de mars, sa facture passer de 5500 euros à 12000 euros. Et ça n'a cessé de grimper depuis. " *Pour la dernière en date, celle de juillet, j'ai dû payer 25000 euros. Je redoute celle du mois d'août car selon mes calculs, cela devrait monter à 30000 euros!*" Et cela pour une surface commerciale de 1000 m2 qui n'est pourtant pas démesurée. Mais aujourd'hui, la facture énergétique est 2,5 fois plus élevée que le loyer...

Même s'il a joué de malchance avec la rupture inopinée de son contrat avec Elexys, l'obligeant à basculer sur un contrat variable, la situation de Xavier De Broyer est loin d'être isolée. La grande majorité des franchisés du secteur de l'alimentation en libreservice sont étranglés par leur facture d'énergie.

L'espoir de Xavier De Broyer? La possibilité d'adhérer, à partir de janvier, à un contratcadre que Carrefour négocie avec Engie pour la fourniture d'électricité et dont pourraient bénéficier les franchisés. Chez Delhaize par exemple, le nombre de franchisés qui ont adhéré à un tel contrat négocié par leur franchiseur a doublé en début d'année. De quoi amortir le choc pour ceux-là. "Mais pour les autres, c'est très difficile", nous dit-on chez l'enseigne au lion.

Avec un tel contrat "de gros" négocié par Carrefour, la facture d'électricité pour le gérant de La Louvière ne serait plus "que" de 12000 euros.

" Mais on devait s'inscrire en juin et je n'ai toujours pas de nouvelles. Ça n'avance plus et j'ai de plus en plus de mal à croire qu'une solution sera trouvée..."

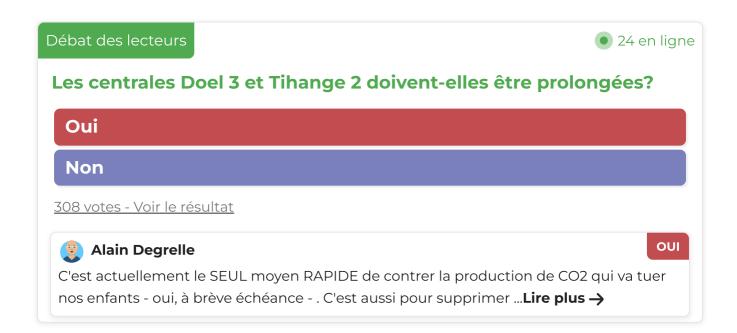
Ajoutée à une indexation des salaires de 10% programmée en janvier pour les 11 équivalents temps plein du magasin, Xavier De Broyer ne cache pas que sans soutien de Carrefour où une hypothétique baisse des prix de l'énergie, la situation ne sera plus viable bien longtemps. " Actuellement, j'en suis réduit à attendre que les prix diminuent. Mais comme on dit, l'attente fait mourir..."

## 85% des franchisés pourraient fermer boutique

Interviewé cette semaine par le magazine Gondola, magazine spécialiste du secteur de la distribution, le président de l'Association professionnelle du libre-service indépendant en alimentation (APLSIA) n'y est pas allé par quatre chemins: si rien n'est fait rapidement pour les aider, 85% des franchisés pourraient fermer boutique, assure-t-il.

" Ils sont au plus mal, confie ainsi Pascal Niclot à Gondola.La plupart d'entre eux sont déjà sous respirateur artificiel, et pour certains la bonbonne sera vide d'ici quelques semaines seulement. Si on ne les aide pas maintenant, ces gens vont, excusez-moi du terme, littéralement crever. La seule chose qui leur permet de tenir pour l'instant, c'est la motivation et la volonté de répondre à la demande des consommateurs, certainement pas la rentabilité..."

Même si le secteur de la distribution alimentaire avait plutôt bien encaissé la période Covid, il se prend aujourd'hui de plein fouet la crise énergétique alors qu'il se remettait à peine de la crise logistique de fin 2021. Or, déjà avant cette crise, 30% des franchisés affiliés à APLSIA n'étaient déjà pas rentables, selon l'association.



Copyright © Editions de L'Avenir Presse SRL | Ce site est protégé par le droit d'auteur | route de Hannut 38 5004 Namur | Tel 081 24 88 11 | N° d'entreprise RE 0756 583 667